

LE MOT DU MAIRE

Chères Collobriéroises, chers Collobriérois,

La Vie municipale

BUDGET 2011 Travaux en cours 4 Subventions aux associations Regard sur nos associations

La Vie Sociale

La prévention de la délinguance

La Vie économique

Nos nouveaux commercants

Le Cadre de Vie

Mobilisation pour Saint-Pons Infos TNT 8

La Jeunesse

Rénovation terrain de Marianne

Les Rendez-vous du **Printemps**

Les Brèves

Journée du Liège Rappel 11 La Crise du système bancaire de 2009 commence à produire ses effets les plus douloureux au plan économique et social. Nous sommes entrés dans une période irréversible d'énergie chère dont le fardeau est très inégalement partagé et dont certains tirent des profits record. L'Etat a aggravé sa politique à l'égard des collectivités territoriales avec la réforme fiscale et le gel des dotations budgétaires à partir de 2011.

En pratique, les dotations ne suivront plus l'évolution du coût de la vie alors que l'inflation repart à la hausse. Nous devrons être encore plus vigilants que les années passées, pour avoir les moyens de nos ambitions sans compromettre l'avenir de notre commune.

Dans ce contexte si délicat, réaliser un excédent de fonctionnement de plus de 550 000 € à la clôture de l'exercice 2010, est un exploit. Ce résultat est le fruit d'un travail d'équipe d'élus, du personnel et de notre comptable MC HEYLEBROECK.

Cet excédent est affecté en grande partie à l'investissement et le solde en réserve de fonctionnement pour l'année en cours.

3 068 878 € de budget d'investissement ont été votés dont 813 347 € pour l'acquisition du terrain de Terre Rousse, le lancement de la 1^{ère} phase des travaux de l'avenue Victor Mathieu, la réfection des chemins des Grès, du Pilon, des Vaucannes, l'ins-

tallation d'un émetteur TNT, ainsi que l'étude de la réhabilitation des réseaux



commune à partir des sources jusqu'au château d'eau Saint Roch, programme qui s'inscrira sur plusieurs années au vu de la longueur des conduites.

L'actualité au Japon nous interpelle sur notre sécurité et notre modèle économique.

L'accident nucléaire est possible partout dans le monde.

À Fukushima le monde prend conscience que lorsque Dame Nature se révolte, tous les systèmes de sécurité ne peuvent prévoir l'inimaginable...

Le nucléaire fournit l'électricité indispensable à notre mode de vie, pouvons-nous produire sans polluer, sans enfouir des déchets radioactifs que nous laisserons en héritage à nos enfants.

Nous devons changer le modèle de consommation, changer de comportement, et pour chacun de nous un effort est à fournir pour que collectivement nous puissions réussir. Est-ce de l'utopie ? Il est permis d'avoir des rêves et d'en réaliser quelquesuns!!!

.../...

ollobrières La Vie municipale

Le projet de ferme solaire sur notre commune est digne d'un parcours du combattant. La demande de permis de construire a été déposée en décembre 2010, elle est en cours d'instruction. Un avis de prescription archéologique nous a été signifié qui impose de réaliser des fouilles exploratoires... Dans le même temps, l'Etat a mis en place de nouvelles conditions économiques nettement moins favorables pour les projets de parc solaire comme le nôtre. Néanmoins, avec le porteur de projet, la société PHOTEÏS, nous avons décidé la poursuite des démarches. La population de Collobrières sera consultée sur ce projet lors de l'enquête publique qui interviendra d'ici quelques semaines. La catastrophe de Fukushima après celle de Tchernobyl comme celle de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le Golfe du Mexique ainsi que l'épuisement inéluctable des énergies fossiles avec leurs effets désastreux sur l'environnement montrent l'impérieuse nécessité de passer aux énergies renouvelables.

Enfin dernièrement, la mise en œuvre de la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales a réellement débuté le vendredi 22 avril 2011 en Préfecture du Var.

Le Préfet du Var, Paul Mourier, a, dans un premier temps, installé la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), dans laquelle je siège, et présenté dans la foulée, le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

C'est un projet qui nous engage pour les 20 prochaines années ; il redessine le département du Var et amène des communautés de projet, qui devraient être plus en phase avec les bassins de vie.

L'objectif de M. Le Préfet du Var est d'achever la carte de l'intercommunalité pour qu'aucune commune ne soit

"isolée". De proposer des périmètres d'intercommunalité pertinents, qui collent aux bassins de vie des habitants. Et de rationaliser les organisations intercommunales en supprimant celles rendues obsolètes. »

Le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Mr le Préfet structure l'intercommunalité autour de six bassins de vie et nous rattache à la communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée avec les communautés de communes Sud-Sainte-Baume, Vallée-du-Gapeau, Méditerranée-Porte-des-Maures et les communes de Sanary, Collobrières et Le Lavandou.

Ainsi la nouvelle intercommunalité créée entre les communes de Bormes les Mimosas, Cuers, La Londe les Maures et Pierrefeu du Var, n'aura pas fait long feu.

Comme nous nous y attendions, ce schéma s'appuie sur les SCOT (Schémas de cohérence territoriale) existants et les contrats de territoires du Conseil Général.

Cette carte réduit fortement les syndicats existants qui passent de 110 à 45.

Le schéma sera arrêté au plus tard le 31 décembre 2011, s'ouvrira ensuite, jusqu'au 1er juin 2013, la période de sa mise en œuvre.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet pour vous informer de la position du Conseil Municipal et du projet de territoire que nous présenterons dans le cadre de ce schéma, mais de toute évidence dans l'histoire de notre département, il y a un grand chantier en perspective.

L'avenir de Collobrières passe par sa qualité de vie, sa ruralité, sa préservation, son environnement.

Un village authentique où il fait bon vivre ! Rien n'est négociable

> LE MAIRE Christine AMRANE

Bilan de l'année budgétaire 2010

Le compte administratif 2010

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des catastrophes dont nous en subirons les conséquences pendant un certain temps!

La crise économique, les inondations de Dracénie, l'augmentation des couts généraux (assurances, carburants, combustible ... en l'espace d'1 an, le prix du pétrole a grimpé de presque 40 %) entrainent une augmentation des charges et une raréfaction de l'argent

public.

Jamais depuis 2001, nous n'avons connu une baisse aussi importante des subventions des collectivités, et malgré cette absence de financement public, la municipalité a maintenu son programme de travaux 2010 et réalisé un excédent de fonctionnement cumulé exceptionnel de 550 507,85 €.

Le budget 2011

Le vote du budget primitif communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser sur une année. Mais le budget communal est aussi un acte

d'autorisation : son adoption autorise le Maire à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le Budget Primitif 2011 a été préparé dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale, à savoir DE NE PAS AUGMENTER LE TAUX DES 3 TAXES. Même si cet objectif est peu lisible cette année du fait de la loi des finances 2010 et de la suppression de la

Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES



taxe professionnelle, nous présentons un **budget équilibré sans augmenter le TAUX DES 3 TAXES.** (Taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie)

L'Etat a imposé aux communes isolées, comme la nôtre (qui ne sont pas regroupées en intercommunalité) des transferts de fiscalité, ce qui entrainera obligatoirement un manque de transparence sur les feuilles d'impôts 2011.

Ce ne sont pas les taux d'imposition qui vont être modifiés, c'est la répartition entre les différentes collectivités publiques (commune, département, région, Etat) qui est revue. Exemple : la taxe d'habitation, pour 2011, comprend le taux communal 2010, le taux départemental transféré et les frais de gestion de l'Etat transférés.

Au terme d'un calcul complexe réalisé par les services de l'Etat, il est fait masse de toutes les recettes, y compris celles de la CVAE et de la CFE, et les effets à la hausse ou à la baisse sont neutralisés, notamment à travers les reversements ou prélèvements au FNGIR, fonds national de garantie individuelle de ressources. Du point de vue du contribuable, ces transferts sont

strictement neutres. Ce n'est pas, pour chaque taxe, le taux d'imposition qui est modifié, c'est la répartition entre les différentes collectivités publiques (commune, département, région, Etat) qui est revue.

Vous pourrez croire en regardant vos feuilles d'impôts que la commune a augmenté sensiblement les taux des taxes mais en réalité, vos impôts seront calculés sur les mêmes bases que l'an dernier, la seule différence par rapport à 2010 étant l'augmentation de la valeur locative qui est prévue par la loi des finances (2%).

Cette modification de la répartition des différents impôts entre les collectivités territoriales ne génère aucune recette supplémentaire pour la commune.

En effet la recette de la fiscalité locale 2010 était pour les 3 taxes et la compensation relais de 1 113 159 \in , et la recette attendue pour 2011 est de 1 113 254 \in .

La suppression de la taxe professionnelle a entrainé la création d'une part de cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) sur laquelle les collectivités territoriales n'ont pas le pouvoir de fixer les taux et la création de la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui comprend le taux communal de la TP et des transferts de fiscalité divers.

Comme l'Etat s'était engagé à compenser la totalité de la suppression de la Taxe professionnelle, un Fond national de garantie individuel des ressources (FNGIR) a été créé.

Ce fond assure la compensation entre le manque à gagner et les surcroits de ressources occasionnés par la transition vers le nouveau système. Comme la réforme entraine pour notre commune un trop perçu, il faut le reverser au FNGIR (155 289 \odot).

La crise économique que nous subissons, la baisse des subventions de l'Etat et des collectivités, la hausse pharaonique du coût des énergies (gaz, pétrole ...) rendent, cette année, encore un peu plus difficile l'établissement d'un budget équilibré et porteur d'avenir.

Depuis 2001, la rigueur est la principale ligne de conduite budgétaire de la municipalité et aujourd'hui plus qu'hier, la dépense publique doit être surveillée. Il ne faut pas faire moins qu'avant, mais mieux et si possible sans dépasser les enveloppes prévues.

Tant en matière d'action sociale, d'éducation, d'aide aux associations ou de culture, nous continuerons de développer ces interventions pour un budget de fonctionnement total de 2 697 346 d'euros.

Mais la municipalité agit aussi pour l'avenir en proposant plus de 2 545 002 d'euros d'investissements pour, entre autres, la jeunesse, le logement, l'environnement et la voirie.

Les mouvements correspondants sont strictement identiques pour toutes les collectivités territoriales isolées :

Taux 2010 Taux 2011 Taxe d'habitation 14.91 %-22.16 % (14.91 %) (dont taux communal existant) (6.52 %) (dont taux départemental transféré) (dont frais de gestion Etat transférés) (0.73 %) Taxe foncière sur les propriétés bâties 20.40 % 20.40 % Taxe foncière sur les propriétés non bâties 58.68 % -61.53 % (58.68 %) (dont taux communal existant) (dont frais de gestion Etat transférés) (2.85 %) 18.98 % 27.63 % Taux CFE (cotisations foncières des entreprises) (18.98 %) (dont taux relais communal existant) (dont fraction taux département et région 2009) (dont taux de cotisation de péréquation 2009) (8.65 %) (dont transfert quote-part frais de gestion Etat)

Tél: 04 94 13 83 83 - Fax: 04 94 13 83 80 - www.collobrieres.fr

ollobrières La Vie municipale

Travaux 2010 restant à réceptionner en 2011

- Réhabilitation de la maison BERRET et de l'atelier BIANCHERI
- Fin des travaux du bâtiment du groupe Varenne
- Fin des travaux rues Dutasta et Danton
- Elaboration du PLU
- Réfection de la Voirie

- Réfection du collecteur d'assainissement
- Réhabilitation du cours Mirabeau et réfection des réseaux
- DUP périmètre de protection des sources
- Pose de poteaux incendie

Un point sur les chantiers en cours

sanitaires; aménagement d'un préau et d'une coursive; création d'un ascenseur (en raison de l'obligation de respecter les normes d'accessibilité pour les handicapés); réfection des menuiseries; aménagement d'un espace bibliothèque; création d'un WC public donnant sur la place. Le montant total des travaux s'élève à 1 042 007 €, subventionnés à 80% par l'Etat, le Conseil Général, la CAF et la MSA.



Vous pourrez au cours du mois de juin apprécier l'ouverture du musée du Santon. En effet, la salle au rez -de-chaussée du bâtiment BIANCHERI sera louée à un santonnier.

Suivra ensuite l'aménagement de deux appartements aux étages supérieurs.

Les travaux de réhabilitation de la maison BERRET ont également été lancés.

La dernière tranche des travaux du **Groupe Varenne** est sur le point d'être terminée.

Les enfants, les enseignants et l'équipe d'animation pourront bientôt profiter de ces nouveaux locaux. Après l'inauguration du bâtiment, l'accueil de loisirs sera organisé au dernier étage, les grandes sections de maternelle auront une nouvelle classe.

Rappel des travaux réalisés dans ce bâtiment durant les 3 dernières années : Aménagement d'une cuisine de réchauffage et d'un réfectoire pour 150 enfants ; création d'un sanitaire pour le personnel ; création de deux classes, d'un espace pour l'accueil de loisirs et de

Dutasta et Danton

Les travaux de réfection des canalisations des Rues Dutasta et Danton sont terminés. Reste à finir le dallage de la rue et la place Dutasta.





Le collecteur principal

commune procède remplacement de la conduite d'assainissement princidesserpale vant le village. travaux l es ont débuté au niveau du pont Raoul Calvi le 11 avril 2011, pour prendre fin avant la cave vinicole aux alentours du 30 mai.



Le Chemin de Ste Marguerite / affaissement de chaussée

Il y a plus d'un an qu'un affaissement de chaussée a eu lieu sur le chemin de Sainte Marguerite rendant cette voie impraticable.

Cela est dû à l'effondrement progressif de l'enrochement réalisé par l'Entreprise SPADA, travaux suivis par le maître d'œuvre Cabinet LEVY.

La commune a mis en cause les différentes entreprises qui sont intervenues sur le chantier en 2004 au titre de la garantie décennale, les 19 janvier et 2 mars 2010.

Pour pallier le manque de réactivité des experts d'assurance, la commune a mandaté les 19 avril et 19 mai 2010 des études et expertises pour déterminer les causes de ces dégradations, et définir les travaux nécessaires pour la remise en état de la chaussée (réfection de l'enrochement et de la voirie).

La commune a également nommé un maître d'œuvre, l'entreprise AUXITEC, le 23 juillet 2010, qui grâce aux préconisations des expertises a pu établir plusieurs scénarios de réfection de l'enrochement et de la chaussée.

Sur ces bases techniques, les experts d'assurance ont validé dans un premier temps le 7 décembre 2010, le remplacement de l'enrochement par des murs gabions, les pierres d'enrochement étant conservées en parement.

Cette solution ne nous plaisait pas mais comme les

experts ne nous ont pas laissé le choix, nous avons lancé une consultation des entreprises avec un dossier technique pour des murs gabions. Le résultat de cette consultation a montré que la réparation pouvait être réalisée à moindre coût par un mur en béton (variante proposée par une entreprise). Cela nous a imposé de demander à nouveau à toutes les entreprises soumissionnaires de fournir une offre pour un mur en béton armé.

Un rapport d'analyse des offres pour cette dernière variante a été réalisé par notre maître d'œuvre. Nous l'avons transmis aux experts et les avons mis en demeure pour qu'une réunion de synthèse soit réalisée. C'est ainsi que le 14 avril 2011, en présence de Mme le Maire, de notre avocat Maître LOPASSO, les experts d'assurance ont validé les travaux de réfection de la voirie et du mur de soutènement en mur en béton armé, ainsi que le coût de ces travaux.

Ils se sont ensuite réunis entre eux à huit clos pour se répartir les différents postes à prendre en charge par les compagnies d'assurance.

Ils doivent maintenant proposer cette répartition aux différentes assurances et se sont engagés à ce que la commune ait une réponse pour pouvoir lancer les travaux sous 1 mois.

Cours Mirabeau

La municipalité a lancé les travaux de réfection des réseaux eau-assainissement et de la voirie du Cours Mirabeau ainsi que la réfection de la chaussée de la Rue du Fournil. Ces travaux se termineront aux alentours du 15 mai 2011.

Montant des investissements 3 budgets confondus 3 068 878 €

Travaux programmés en 2011

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'avenue Victor Mathieu, du CVO de Hyères et de la passerelle de la scierie
- Eclairage public chemin de Sainte Marguerite
- Travaux de voirie : chemin du Pilon, chemin des Grès, les Vaucannes
- Réfection du réseaux d'assainissement Bd Koenig
- Maîtrise d'œuvre pour la réfection des réseaux rues Lamartine, République, Camille Desmoulins
- Réhabilitation de l'espace de jeux de Marianne
- Acquisition du terrain de Terre Rousse

- Création d'un émetteur TNT
- Outillage pour les Services Techniques
- Achat de mobilier de festivités
- Mobilier urbain : panneau de jumelage, corbeilles, poteaux, ...
- Etude du schéma pluvial
- 1e tranche de réfection de source de l'Obavie
- Chloration du réservoir des Claux
- Etude hydrogéologique

Tél: 04 94 13 83 83 - Fax: 04 94 13 83 80 - www.collobrieres.fr

ollobrières La Vie municipale

Subventions aux associations

Lors du Conseil Municipal du 13 avril 2011, les élus ont décidé à l'unanimité d'allouer des subventions pour l'année en cours aux associations. Ces associations sont à but non lucratif, œuvrent pour animer le village par des

manifestations sportives, culturelles, environnementales et participent à la vie extrascolaire des enfants et adolescents par des activités diverses.

ACPG ET CATM COLLOBRIERES anciens combattants	850 €	LE ROSEAU DU REAL MARTIN	500 €
ASS DES ARTISTES ET CREATEURS	4 000 €	SPORT OLYMPIQUE COLLOBRIEROIS	2 500 €
MICRO CRECHE	35 000 €	LES BALADEURS DES MAURES	800€
ASS PARENTS D'ELEVES	1 200 €	LES RIGAOUS	600 €
CLUB TAURIN	6 000 €	PREVENTION ROUTIERE	100 €
ASS SPORTIVE KARTING	4 400 €	PROTECTION DU SITE DE COLLOBRIERES	500 €
ASS CULTURELLE	1 000 €	TENNIS CLUB COLLOBRIEROIS	4 500 €
CANTARE FAN TUTTI	1 200 €	UNION SAPEURS POMPIERS	200 €
ESPACE JEUNE	35 000 €	TROIS PLUS UN	200 €
COLLO GYM	4 500 €	LES AMIS DE L'OLIVIER	300 €
PEP	200 €	VAR INITIATIVES	393 €
COMITE ENTRAIDE PERSONNEL COMMUNAL	1 000 €	LA CONFRERIE DES CASTANAIRES	1 500 €
COURSE PEDESTRE A.O.C.	4 000 €	COMITE DES FETES	25 000 €
L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG	500 €	TRAIL NATURE COLLOBRIERES	4 000 €
LA BOULE NOIRE DES MAURES	3 500 €	SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHATAIGNES DU VAR	8 500 €

Président : Christian CANOLE Secrétaire : Auguste SODDU Trésorière : Dominique VAISSE

Qui sont-ils? Que font-ils?

C'est en 2000 que Christian CANOLE découvre le saxophone et décide d'entamer un apprentissage long et douloureux. Il rencontre alors Inigo Kilborn, trompet-

une « harmonie-fanfare ».

C'est ainsi qu'en avril 2001, trois musiciens, Paul à la clarinette, Dominique au sax alto, et Christian au sax ténor se retrouvèrent pour la première fois un jeudi soir dans une salle municipale sous la direction d'Inigo et dans l'élan « les Rigaous » étaient créés.

L'association a comme objet « la promotion de la musique à Collobrières en utilisant tous les supports qui lui paraîtraient néces-

saires (organisation de spectacles, création d'une harmonie, etc.).

tiste de talent, et lui fait part de son souhait de créer

Inigo, fidèle à sa promesse, les a dirigés, orchestrés soutenus et s'est arraché bien des cheveux.

Au fil des années, certains les ont rejoints et d'autres sont partis... (Gilles, décédé en 2005), mais c'est toujours avec la même émotion que, devant le monument aux morts, sur la Place du Général de Gaulle se joue « la Marseillaise » comme cette première fois où ils l'ont jouée sous une pluie battante mais protégés par le parapluie de leurs amis.

C'était il y a 10 ans. Aujourd'hui l'harmonie-fanfare

Regards sur nos associations

L'Association des Rigaous

compte 13 musiciens: 3 trompettes (Inigo, chef arrangeur, Auguste, Patrick), 1 clarinette (Paul), 1 banjo / grosse caisse (Philippe), 4 saxos (Dominique, Jacques, Claude et Christian), 1 batteur (Emilien), 1 basse (Anne

Catherine) et deux toutes nouvelles venues : Pascaline (percus, piano) et Blandine (percus, guitare).

Leur répertoire est riche de 70 morceaux (jazz, latino, sud ouest...) dont 45 orchestrés par Inigo KILBORN.

Présents à toutes les commémorations officielles, les Rigaous nous proposent bénévolement durant tout la belle saison et jusqu'à la fête des châtaignes des concerts

dans la rue afin de promouvoir la musique à Collobrières.



12h : Pégoulade / Rigaoulade dans les rues du village avec les Rigaous.

18h30 : Concert sur la Place de la Libération avec « l'harmonie Mussou » de La Garde.

Dimanche 29 mai

12h : apéro concerts Cours Louis Blanc et Bd L. CAR-NOT avec « Musicade », « La Lyre Cabassoise » et « L'harmonie fanfare Mussou ».

Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES

Prévention de la délinquance

Mercredi 27 avril à Ollioules, la commune de Collobrières a officiellement signée la déclaration d'engagement concernant la mise en œuvre des prérogatives du maire en matière de prévention de la délinquance.

Cette réunion qui s'est déroulée en présence du préfet, du procureur de la république, de l'inspecteur académique, du directeur de la sécurité publique de la région et de nombreux maires du département, engage les communes par le biais de conventions de partenariat avec les institutions à œuvrer pour une politique de prévention et de cohésion sociale sur le territoire.



La Vie économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants et aux nouveaux services

Blandine CHARRIAU est orthophoniste libérale, installée depuis Février 2011, en association avec le cabinet d'infirmiers, au 33 Bd Lazare Carnot.

Elle reçoit des patients qui viennent consulter avec une prescription médicale pour des



troubles de tous ordres (origine neurologique, problèmes de langage oral et écrit, bégaiement, pathologies vocales, déglutitions atypiques, surdités, déficiences mentales). Pour la contacter, un seul numéro :

le 06 - 99 - 14 - 10 - 10.

L'Epicerie du Pont Vieux, PROXI, en ce début de printemps, vient de changer de propriétaires.

Valérie et Cyril VON EUW sont originaires de la Manche (50);



parents de trois enfants, ils ont voulu changer de région et commencer une nouvelle vie en Provence. Nous leur souhaitons la Bienvenue! Pour toute commande ou livraison, contactez-les au

04 - 94 - 20 - 39 - 77.

Florence LAURY, notre sage-femme, augmente son champ d'activités puisqu'elle peut désormais réaliser des consultations gynécologiques préventives et des aides à la contraception. Il n'est pas nécessaire d'avoir de prescription médicale pour venir la consulter, au 33 Bd Lazare Carnot.

Elle ne recevra que sur rendez-vous, du Lundi au Vendredi. Vous pouvez désormais la contacter entre 9H et 12H et 14H et 17H au **06 - 58 - 01 - 69 - 89.**

Gilbert RAMONET, depuis Mars 2011, dans le cadre de son entreprise de maçonnerie et rénovation vous propose tous travaux concernant la construction de



thétique.

terrasse, dalle, douche à l'italienne, pose de carrelage, faïence, de clôture, aménagement en pierre, jardinières. Son tél/Fax :

04 - 94 - 48 - 02 - 81 ou bien le 06 - 83 - 46 - 48 - 76.

Christine Esthétique, dont nous avions évoqué l'activité dans le journal de l'automne, a désormais pignon sur rue puisque vous pouvez bénéficier de tous les soins dans son nouveau cabinet d'es-



deï MOUFUS

ollobrières Le Cadre de Vie

Dominant nos têtes depuis le XIIe siècle, l'église Saint-Pons est le point culminant de notre vieux village, notre phare dans l'océan de verdure qui nous entoure. Initialement « Chapelle », elle fut agrandie une première fois, puis encore, évoluant au rythme de la population villageoise. Puis vint l'industrie du liège et son écono-

mie, l'époque moderne au XIXe siècle et ses soucis d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité, l'explosion démographique, qui conduisirent à la construction de l'église Notre Dame des Victoires et au transfert du culte. Abandonnée, l'église Saint-Pons se fissurera pour finalement voir son clocher s'effondrer un dimanche de 1935. Livrée aux caprices du climat et du temps, elle devint « ruine » et disparue en partie sous la végétation. Il a fallu at-

tendre le XXIe siècle pour revoir ce site tirer de son abandon. Une première tranche de travaux, suivie de trois autres, permirent de stopper en partie le processus de décomposition du monument classé « Monument Historique » en 1975. Mais est-ce suffisant ? Ne pourrions-

Mobilisation pour le site de Saint-Pons

nous pas donner à cette part de notre histoire une meilleure retraite que l'indifférence et l'inaction ? Et ce joyau patrimonial ne mérite-t-il pas mieux qu'un tas de débris comme écrin ? Car Saint-Pons, c'est l'église mais cela concerne aussi tout le site à proximité immédiate, les fameuses ruines du vieux village. Pour donner un

sens à notre histoire, à notre héritage et à notre village, ne pourrions-nous pas envisager une mise en valeur du site, une consolidation définitive du monument ? C'est la mission que c'est donnée la nouvelle association collobrièroise « Réhabilitation du site de Saint-Pons à Collobrières ». Il s'agit, en partenariat avec la Mairie (car l'union fait la force), de se donner les moyens d'arriver à la réalisation d'un projet qui nous concerne tous : non pas de redon-

ner à ce bâtiment sa vocation première mais bien de lui permettre de traverser le temps et d'être pour nos enfants ce qu'il a été pour nous, un phare dans l'océan de verdure qui nous entoure.

Contact: Nicole Alberto: 04 - 94 - 48 - 07 - 54



Informations sur la TNT

La municipalité, afin de garantir une bonne couverture TNT du village et ainsi de pallier la non prise en compte par le CSA de la mise à niveau du réémetteur actuel St Roch, a décidé de financer l'installation d'un réémetteur numérique sur le site du bassin des Claux.

Au terme d'un appel d'offres initié en juin 2010, c'est la

Société Française d'Emetteurs (SFE) de Six-Fours qui a été choisie pour fournir et installer cet équipement pour un budget de l'ordre de 38 000 €.

Dans un premier temps une antenne provisoire sera installée au bassin des Claux afin d'être opérationnelle pour le 5 juillet prochain, date d'arrêt du service de la télévision analogique sur le site St Roch. Dans un deuxième temps, il est envisagé l'installation d'un pylône de 28 mètres à côté des réservoirs d'eau des Claux qui regroupera le réémetteur TNT et les antennes GSM afin de procurer des

services améliorés aux usagers de la télévision et de la téléphonie mobile.

Ce basculement sur le site des Claux imposera une réorientation des antennes râteaux de St Roch vers le bassin des Claux ou leur remplacement si trop anciennes. Il

est conseillé de faire réaliser cette opération par un spécialiste, s'aventurer sur une toiture pouvant présenter des risques de chute notamment. De plus, le recours à un professionnel est obligatoire pour obtenir une aide financière (aide octroyée sous condition de ressources). D'ores et déjà si vous vous trouvez dans la zone de cou-

verture du relais des Claux (cf. carte jointe), nous vous conseillons de privilégier la solution bassin des Claux pour votre stratégie de passage à la TNT. Dans le cas où vous seriez démarchés pour réaliser une installation satellite pour recevoir la TNT, veuillez avoir à l'esprit que cette solution est plus onéreuse surtout si vous possédez plusieurs téléviseurs. De plus, la pose d'une parabole est soumise à une demande préalable en Mairie.

Vous serez tenus informés en temps utile de l'avancement des travaux sur le bassin des Claux

par communiqué et par voix de presse.

Pour tout complément d'information vous pouvez vous adresser à l'accueil de la Mairie ou posez votre question par courriel à : tnt.collo@yahoo.fr



Rénovation du terrain de Marianne Chantier éducatif

Le terrain sportif de Marianne est un lieu où les jeunes Collobrièrois se retrouvent régulièrement pour pratiquer des activités sportives notamment du football durant leurs temps libres.

Le terrain est aussi utilisé par les instituteurs en période scolaire avec leurs différentes classes pour leurs projets d'éducation physique mais aussi par les résidents du centre Jean Itard.

Cet espace est un lieu d'activité sportive reconnu, mais aussi un lieu de

détente et de désœuvrement pour certains adolescents du village.

Fort de cette fréquentation, le terrain sportif de Marianne est ainsi la cible de dégradations importantes relatives à des conduites irresponsables des jeunes.

En vue de rénover le site, de mettre en œuvre un projet de réhabilitation, il est apparu opportun de réaliser un chantier

> avec les jeunes afin de les sensibiliser au respect du lieu et de proposer aux Collobrièrois un nouvel aménagement du site, et créer ainsi un espace intergénérationnel.

Il s'agissait donc de réaliser une action collective avec les jeunes, en partenariat avec les associations et les services muni-

cipaux. L'objectif était de préserver durablement le site par le biais d'un dispositif porteur de valeur citoyenne. En ce mois de mai, le chantier est en cours d'achèvement.

Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Vacances d'ÉTÉ
Les inscriptions se
feront à partir du
20 Juin
au Service Jeunesse
de la Mairie et à
l'accueil périscolaire

Nombreuses activités proposées : piscine, plage, sports collectifs, activités manuelles, sortie culturelle

Fin de l'accueil périscolaire le 28 juin. L'accueil de loisirs sera ouvert jusqu'au mercredi 29 juin.

Objectifs de l'action

- Développer une action d'intérêt général
- Impliquer les jeunes dans un dispositif citoyen
- Aménager un espace sportif intergénérationnel sur le village
- Créer un espace vert en partenariat avec le Centre Jean Itard de Collobrières
- L'épanouissement des jeunes à travers le chantier

Service Jeunesse

Tél : 04-94-13-83-85

Service Périscolaire

Tél: 04-94-48-01-11

Partenaires du dispositif

- Association Espace Jeunes « la passerelle »
- Institut Médico-Educatif Jean Itard section SIPFP
- Service techniques
- Service jeunesse











©COLLORRIERES

Vendredi 20 Mai. Samedi 21 Mai et Dimanche 22 Mai **VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC** LE FESTIVAL DE LA NATURE!

En cette année internationale de la forêt, n o u s célèbrerons nature renaissante par les retrouvailles du Festival de la Nature et du Trail des Maures. Ces deux évènements ont prospéré au fil du temps, se sont étoffés, ont gagné notoriété entraînent à présent chacun derrière

eux, de nombreux bénévoles de la commune.

« Bouger dans la Nature » et « Faire avec la Nature » seront les « leitmotiv » de ce temps fort de la vie collobriéroise.

« Bouger dans la Nature » en courant avec le Trail qui continue son ascension au sein des manifestations sportives nationales, en marchant avec les guides naturalistes et les âniers, en rejoignant le Plateau Lambert pour une inoubliable soirée sous les étoiles précédée de balades en calèche offertes par l'ONF, en pédalant avec Pep's Spirit, à cheval avec les cavaliers randonneurs, les poneys, dans les airs et au-dessus de la rivière avec la grande tyrolienne, en visitant une châtaigneraie, une oliveraie, un vignoble.

« Faire avec la Nature » : en participant aux ateliers de savoir-faire ancestraux, en profitant des nombreux stands de la Foire aux produits naturels, pour le bien être de la personne et la préservation de l'environnement, en vous laissant charmer par les animations entraînantes et une démonstration de scierie mobile. Venez faire scier votre bois en planches, poutres... Des conférences, des expositions, une chasse au trésor dans les rues du village, c'est certain, la fête sera belle!

Informations, inscriptions et réservations : 04 94 48 08 00, à l'Office de Tourisme.

Les autres évènements en Mai, Juin et Juillet!

Dimanche 8 mai:

Cérémonies commémoratives Concert de Christian GIL

Vendredi 13 mai:

Conférence aux Moufus

Dimanche 15 mai:

Vide grenier Messe en l'honneur de St-Pons

Vendredi 20 mai:

Journée technique du liège

Samedi 21 et Dimanche 22

mai:

Festival de la Nature Trail des Maures

Vendredi 27 mai :

Bourse aux vêtements Conférence aux Moufus

Samedi 28 mai :

Bourse aux vêtements 10 ans des Rigaous

Samedi 11 juin :

Concert de Chorales à l'église

Dimanche 12 juin:

Défilé du 36e DITD du Texas

Samedi 18 juin :

Cérémonies commémoratives Fête de la musique

Mardi 21 juin :

Fête de la musique

Samedi 25 juin : Loto

Spectacle de danse

Dimanche 3 juillet :

célébration de l'Indépendance Day

Mercredi 13, Jeudi 14, vendredi 15 et Samedi 16 juillet :

Fête Nationale

Jeudi 21 juillet :

Festival international des Chorales

L'association TRAIL du **DES MAURES** permet de faire découvrir les plus beaux difficiles sommets des Maures.

Le Trail des Maures, qualificatif pour



l'UTMB 2012, servira de 3ème manche au championnat du var de Trail et sera labélisé épreuve départementale FFA.

Cette année les organisateurs mettent l'accent sur le caractère festif: repas provençal sur la place du village, produits bio, orchestre sur le parcours.

www.trail.des.maures.com

Appel aux bénévoles :

L'équipe recherche des bénévoles afin de sécuriser le parcours et d'apporter le maximum de confort aux coureurs. Les tâches à accomplir sont au choix.

Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES



1^{ère} journée technique du liège dans le Var

Collobrières va être le théâtre de la 1^e journée technique du liège dans le département du Var le vendredi 20 mai. Organisée conjointement par l'ASL

Suberaie Varoise et l'Association des Communes Forestières du Var, en partenariat avec la municipalité, cette journée est d'une importance capitale pour l'avenir de cette ressource, tant présente dans notre massif.

L'ASL Suberaie Varoise est une association de propriétaires forestiers des Maures et de l'Esterel qui accompagne ses adhérents dans la gestion de ses bois (diagnostic, demande de subvention, encadrement des travaux, etc.) et intervient par exemple en partenariat avec le Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var dans la réhabilitation des châtaigneraies.

Destinée à tout public sensible aux questions de gestion forestière et d'éco-construction, cette journée

technique accueillera de nombreux propriétaires forestiers, des élus et des partenaires techniques venus de Corse, des Pyrénées-Orientales, des Landes et même

d'Espagne.

Il sera question de l'état des chênes-lièges du massif, des nouveaux procédés de récolte mécanisée du liège et des perspectives de valorisation économique avec la filière liège matériau dans l'isolation.

Retrouvez le détail du programme sur <u>www.suberaievaroise.com</u> ou à l'Office de Tourisme.

Nous vous attendons nombreux!

Contact : Chloé MONTA, Animatrice de l'ASL Suberaie Varoise,

www.suberaievaroise.com asl.suberaie.varoise@gmail.com

04 - 94 - 73 - 57 - 92



Rappel de la législation sur l'incinération des végétaux et le débroussaillement

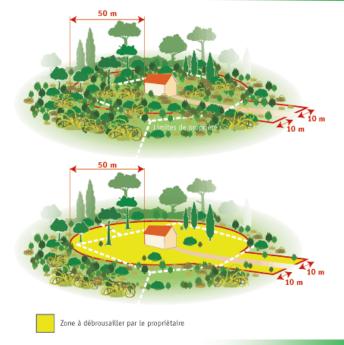
Du 1er AVRIL au 31 MAI, l'incinération des végétaux est autorisée sans formalité. Au-delà de cette date, le brûlage est INTERDIT, et ce jusqu'au 30 SEPTEMBRE.



Le débroussaillement est une obligation légale, imposée par l'article L 322-3 du Code Forestier. Il doit être effectué « par le propriétaire des constructions, terrains et installation ou son ayant droit ou le locataire non saisonnier ». Son objectif est avant tout de prévenir les risques d'incendie. De nombreux départs de feu ont lieu chaque été dans notre région et leurs conséquences peuvent être dramatiques, bien au-delà des dégâts matériels et environnementaux occasionnés.

L'obligation de débroussailler concerne :

- En forêt, vous devez débroussailler les propriétés situées jusqu'à une distance de 200 mètres des lisières.
- En zone non urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des installations, et 10 mètres des voies privées même si cette zone empiète chez votre voisin.
- En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité de votre propriété même en l'absence de toute construction.





Je n'oublie pas ...

- Que depuis 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, dans les 3 mois qui suivent leur 16ème année. La Mairie leur remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement car elle sera exigée pour des inscriptions à des examens ou concours type CAP, BEP, Baccalauréat, et permis de conduire.
- Si mon enfant utilise les **transports scolaires** à la rentrée 2011, de venir retirer les dossiers d'inscription en Mairie dans le courant du mois de Juin, afin de le remplir au plus tôt.

Petite note de saison

Ah, le printemps, quelle belle saison!

La vie engourdie sort de l'hiver frileux, les sous-bois résonnent de chants d'oiseaux, les arbres verdissent, les fleurs fleurissent et notre moral remonte au beau fixe ...

Saison de tous les dangers ! En quelques semaines, nous allons utiliser, nous tous, paysans ou propriétaires de maisons individuelles, la quasi-totalité des 70 000 tonnes de pesticides utilisés en France ! Nous avons déclaré la guerre à tout ce monde vivant qui nous entoure, dont nous sommes issus et dont nous dépendons ; faune et flore sont atteints sans distinction par ce déferlement de « cides »: les « mauvaises herbes »(herbi-), les champignons (fongi-), les rongeurs (rati-), les insectes (insecti-), et j'en passe ; s'en suit un effet d'entrainement non maîtrisé.

Je donnerai deux exemples : les substances chimiques utilisées par les **particuliers et les professionnels** dans le bassin versant du **lac de Carcès** pour détruire les plantes jugées indésirables sont composées de **molécules toxiques** qui contaminent l'entonnoir naturel approvisionnant une partie de Toulon en **eau potable**, donc notre propre réseau puisque notre alimentation est aussi assurée par cette « source ».

Au banc des accusés : le glyphosate, la molécule active d'un **désherbant** bien connu, le plus vendu dans le monde.

Son fabricant avait garanti qu'il n'avait pas de rémanence !!!

L'autre exemple est notre utilisation massive de **raticide** en cette période de reproduction intense. Au même titre que l'herbicide, sa gestion dans le temps et l'espace est impossible. J'ai moi-même tué un chien, un chat, un lapin par ingestion différée de ces substances chimiques ou de l'animal qui l'avait ingéré... Pas vous ? Et les effets invisibles, les pires : pourquoi n'ai-je plus de hulottes dans le bois derrière la maison, n'auraient-elles pas elles aussi subi le même sort ?

« Oh, mais je n'en mets pas beaucoup! » Non, bien sûr, votre geste sera juste répété des dizaines de fois dans votre quartier, des centaines sur la commune, des milliers dans notre bassin versant, des dizaines de milliers dans la métropole!

Les agriculteurs ne sont pas les seuls responsables de l'appauvrissement des écosystèmes ; nous avons aussi notre part de charge : envoyer la main dans un rayonnage sur un produit de ce type, dans un bel emballage coloré, n'a plus rien d'anodin puisque nous ne maîtrisons pas leur rémanence aux effets délétères massifs.

Alors, changeons notre regard sur notre jardin ; apprivoisons l'herbe, rendons-la « bonne », utilisons un peu plus d'huile ... de coude. Sort-on grandi d'avoir éliminé une colonie de fourmis qui ne cherchait qu'à s'approvisionner pour l'hiver ? Rusons pour détourner insectes et rongeurs, essayons de comprendre leur comportement ou repoussons-les de façon raisonnée. Nous faisons partie de cette immense chaîne biologique que nous sommes en train de déstructurer et détruire ; ne pas l'entendre est lâche et suicidaire

Alors, un geste pour cette belle terre qui nous est si chère!

Le discours ambiant se radicalise parce que la situation se radicalise ...

Nadine ALLIONE

Réagissons!